



Un timbre-poste pour marquer 1986 comme Année internationale de la paix

La Société canadienne des postes a annoncé le 10 avril qu'un dessin stylisé d'une colombe, planant au dessus de la terre, sera reproduit en relief sur un timbre-poste dont l'émission le 16 septembre prochain marquera la proclamation de l'année 1986 par les Nations Unies, comme l'Année internationale de la paix. L'honorable juge René J. Marin, président du conseil d'administration de

la Société canadienne des postes, a noté que la proclamation « offre l'occasion non seulement de célébrer, mais aussi de réfléchir et d'agir, de façon systématique et novatrice, en vue d'atteindre les buts des Nations Unies ».

Le design du timbre-poste, œuvre de l'artiste montréalais Carole Jeghers, fait voir une colombe planant dans l'espace,

semblant protéger notre planète de ses ailes déployées.

Ce timbre-poste de 0,34 \$ sera imprimé en lithographie de cinq couleurs avec impression en relief et sera tiré à 14 millions d'exemplaires par l'imprimeur torontois Ashton-Potter Limited.

Tournée pan-canadienne de l'Ambassadeur au désarmement

Le 8 avril 1986 le ministère des Affaires extérieures publiait le communiqué suivant :

« Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a rendu public aujourd'hui les détails de la tournée pan-canadienne que doit faire du 14 avril au 2 mai l'ambassadeur au désarmement, M. Douglas Roche, dans le cadre du Programme canadien pour l'Année internationale de la paix (AIP) que M. Clark avait annoncé le 6 mars.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé que M. Roche se rendra dans chaque province du Canada pour s'entretenir de la question des rapports entre le désarmement et le développement et l'Année internationale de la paix avec les membres du Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements et avec des Canadiens qui s'intéressent à ces questions. Ces consultations font partie des préparatifs du Canada en vue d'une conférence internationale sur les rapports entre le désarmement et le développement, qui doit avoir lieu à Paris du 15 juillet au 2 août. Cette grande tournée, a dit M. Clark, offrira l'occasion d'un fructueux échange de vues sur ces questions entre le gouvernement du Canada et les Canadiens qui s'y intéressent.

Pendant sa tournée, l'Ambassadeur au désarmement prendra la parole sur les thèmes de l'Année internationale de la paix au cours d'une série de réunions publiques.

La Monnaie royale canadienne émet la pièce en or de 100 \$ commémorative de l'AIP

M. Robert J. Huot, vice-président du marketing à la Monnaie royale canadienne a inauguré aujourd'hui la 11^e émission de la pièce commémorative de 100 \$ en or au cours de la Conférence annuelle de l'Association numismatique américaine. La pièce de monnaie commémore « l'Année internationale de la Paix » et sera disponible jusqu'au 30 novembre 1986.

Un des objectifs de l'Année internationale de la Paix est de faire progresser les grandes questions internationales à l'ordre du jour, tout en continuant de faire du monde une communauté unie et de resserrer les liens entre tous les peuples. Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, s'est dit « particulièrement ravi que la Monnaie royale canadienne ait choisi de commémorer l'Année internationale de la Paix avec l'émission d'une nouvelle pièce d'or de 100 \$.

Le motif qui orne la nouvelle pièce est l'œuvre de l'artiste torontoise de renommée internationale Dora de Pédry-HUNT

et représente une branche de feuilles d'érable entrelacée à une branche d'olivier, symboles du Canada et de la paix. Les mots « Peace »—« Paix » forment un cercle superposé au motif.

L'avvers de la pièce est à l'effigie de la reine Élisabeth II, réalisée par Arnold Machin.

La pièce en or 22 carats contient une demie-once troy d'or pur. Son diamètre est de 27 mm, son épaisseur de 2,15 mm et son poids de 16,965 g.

La frappe de la pièce a été limitée à 100 000 et son prix de vente établi à 325 \$ (CAN) ou 245 \$ (US).

Les commandes postales doivent être adressées à la Monnaie royale canadienne, boîte postale 455, Succursale A, Ottawa, Ontario, K1N 9G3, et seront acceptées jusqu'au 30 novembre 1986 ou jusqu'à l'épuisement des stocks. La pièce est également disponible chez les détaillants de pièces de monnaie.

